



Faire reprendre une enquête

Par **Domi22**, le **20/01/2015** à **16:49**

Bonjour,

il y a quatre ans ma fille alors âgée de 13 ans a subi une agression sexuelle à notre domicile et une seconde agression physique dans la rue deux jours après (surement par un complice du premier agresseur pour qu'elle ne parle pas.)

Le choc psychologique est encore présent aujourd'hui après de multiples hospitalisations suite a des malaises mais également une hospitalisation douloureuse en milieu psy.

Ce qui nous choque aujourd'hui c'est que l'enquête n'a jamais abouti à rien, beaucoup d'erreurs commises par les enquêteurs, certains le reconnaissent d'ailleurs et certaines de ces erreurs sont peut-être volontaires car nous pensons que l'un d'eux connaît l'un ou les deux agresseurs de ma fille

Je voudrais savoir comment on peut faire enquêter sur la manière dont les investigations ont été menées et quel recours nous avons pour que l'enquete reprenne normalement et que les agresseurs de ma fille soient identifiés.

Merci, cordialement

Par **Juriste74**, le **21/01/2015** à **17:22**

Bonjour,

Avez-vous déposé plainte ?

Avez-vous des preuves d'une éventuelle collusion entre le service de police en charge de

l'enquête et les personnes que vous suspectez d'avoir commis ces agressions ?

Par **moisse**, le **21/01/2015** à **18:14**

Vous pouvez exprimer vos doutes en écrivant au procureur de la république du lieu de dépôt de plainte.

Pour avoir accès au dossier, il faut vous constituer avocat.